



L'AVENIR DE SAINT-EXUPERY EN DEBAT / COMMUNIQUE DE PRESSE

Située sur la ligne à grande vitesse (LGV) Paris-Méditerranée, la gare de Lyon Saint-Exupéry voit circuler quotidiennement une centaine de TGV dont une trentaine qui la desservent.

Pourrait-on mieux exploiter cet équipement ? La réalisation du contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise (CFAL) permettrait-elle d'y recevoir des trains régionaux ? Pour quelles dessertes ? Pourrait-on proposer des liaisons ferroviaires entre Saint-Exupéry et le centre de Lyon ? représenteraient-elles un complément ou une alternative au projet d'aménagement du Nœud ferroviaire lyonnais ?

A la demande de l'Etat, SNCF Réseau a étudié 3 scénarios d'exploitation future de la gare de Lyon Saint-Exupéry. Destinées à être publiées sur le site du débat, ces études complémentaires seront présentées au public et discutées :

A Pusignan

Jeudi 25 avril à 19 heures

Espace Odyssée, salle Marcel Pagnol
3, allée de l'Odyssée, 69891 Pusignan

VOS DEPLACEMENTS FUTURS, VENEZ EN DEBATTRE !

Contact Presse : Frédéric PIRIOU, 06 78 68 41 04 ou frederic.piriou@debat-cndp.fr

Créée en 1995, la Commission nationale du débat public (CNDP) veille au respect de la participation du public à l'élaboration des projets, plans et programmes qui ont un impact sur l'environnement et qui présentent de forts enjeux socioéconomiques. Ses missions ont été récemment renforcées. Elle peut désormais organiser des débats publics sur les plans et programmes nationaux.

La CNDP est une instance collégiale de 25 membres (parlementaires, élus locaux, membres du Conseil d'État, de la Cour de Cassation, de la Cour des Comptes, des tribunaux administratifs, représentants des associations, du patronat, des syndicats). La diversité de ses membres est une garantie d'indépendance et de neutralité. La CNDP porte les valeurs du débat public : transparence, rigueur, impartialité et loyauté de la procédure, afin de contribuer à légitimer les décisions.